



FINALE INTER-REGIONALE JEUNES

10 au 12 juillet 2018 – Le Gouverneur (01)
Qualifications pour le Championnat de France des Jeunes

Condition de participation

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés dans les Ligues de Corse, PACA et Auvergne-Rhône Alpes, sélectionnés par les ligues.

Forme de jeu

Simple Stroke-Play / 54 Trous / 18 trous par jour.

Départs

Rotation des départs pour les trois catégories sur les trois tours.

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Classement et Sélection

Le classement définitif est établi sur le total des 54 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait selon le classement établi par l'ordinateur (plus de play-off).

D'après ce classement et pour les 3 Ligues, **45 compétiteurs** U14 et U12 seront qualifié(e)s pour le Championnat de France des Jeunes 2018, selon la répartition suivante et sous réserve de modifications

Filles :	U12 : 10	U14 : 10	U16 : 5
Garçons :	U12 : 12	U14 : 13	U16 : 6

En plus de ces quotas, dans chaque catégorie et sexe, 2 réserves seront désignées pour remplacer les éventuels forfaits. Ces quotas pourront être modifiés selon le principe des quotas flottants prévus dans le Vademecum Sportif 2018.

Engagement

Droits d'inscription : 50€ par compétiteur : règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Possibilité de reconnaître le parcours 5 jours avant la compétition, sauf le week-end, sous réserve de réservation des départs.

Conditions particulières

U12 : Chariot Obligatoire.

Cadets et chariots électriques : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect.



Quotas par ligue et date limite d'inscription

Chaque Ligue pourra inscrire un nombre de joueuses ou joueurs qui ne pourra dépasser les quotas, toutes catégories et sexes confondus :

- Joueuses et joueurs en Pôles et sur Listes Haut Niveau et Espoir Haut Niveau : Hors quotas.
- Provence Alpes Côte d'Azur : **en attente**
- Auvergne-Rhône-Alpes : **en attente**

Chaque Ligue est totalement libre quant à la méthode de sélection de ses participants.

Les joueurs de la Corse se rajouteront aux quotas des 2 ligues.

Les inscriptions devront parvenir au secrétariat de la Ligue du Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard le lundi **25 juin 2018 à minuit** (seules les inscriptions transmises par les Ligues seront prises en compte).

